

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

Entreposage illégal de BPC par Reliance

Participation importante des citoyens

POINTE-CLAIRE, le 6 septembre 2013 – Les membres du Conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire remercient les citoyennes et des citoyens vivant à proximité du site d'entreposage illégal de BPC de la compagnie Reliance, du boulevard Hymus, pour leur participation à la soirée d'information publique tenue hier soir à l'auditorium de l'école John Rennie.

Les experts des ministères du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de la Direction de la Santé publique de Montréal, de la Sécurité publique, des services de police, de la protection incendie et de contrôle des rejets industriels de la Ville de Montréal, et ceux de l'usine de traitement d'eau potable de Pointe-Claire ont longuement répondu aux nombreuses questions qui leur ont alors été adressées durant plus de trois heures.

Un compte rendu, en français et en anglais, sera diffusé sur le site web de la Ville de Pointe-Claire la semaine prochaine ainsi qu'un sommaire de questions et réponses rendues par ces experts.

Les membres du Conseil invitent tous celles et ceux qui auraient d'autres questions à poser à contacter les autorités municipales de la Ville de Pointe-Claire via les courriels infobpc@ville.pointe-claire.qc.ca, en français, et infopcb@ville.pointe-claire.qc.ca, en anglais.



POINTE-CLAIRE